



PARLONS DURABILITÉ

Les nombreux avantages de la mobilité durable

Dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité, le Valais met en avant la combinaison des différents moyens de déplacement, avec un accent sur la mobilité durable. Transports publics, vélo ou marche offrent de belles solutions pour voyager sereinement.

Du 16 au 20 septembre, le Valais vit au rythme de la Semaine européenne de la mobilité. Au cœur de cette deuxième édition, le canton du Valais souhaite mettre en évidence la mobilité durable avec une série d'actions proposées dans divers lieux (lire l'interview ci-dessous). A plus long terme, les objectifs du canton visent à promouvoir la bonne mobilité au bon endroit. Dans ce sens, le concept cantonal de Mobilité 2040, établi en collaboration avec la Confédération, les communes et d'autres partenaires, a pour ambition de développer une politique de mobilité efficiente, incluant les différents modes de déplacement. o



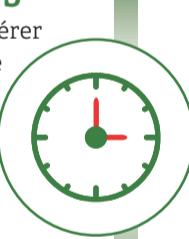
Le hub de transports publics de Fiesch combine la gare du train avec le terminal de bus et permet un accès direct à la télécabine 10 places menant de Fiesch à Fiescheralp.

© aletscharena.ch - Pascal Gertschen

DU TEMPS EN PLUS, DES SOUCIS EN MOINS

Il ne s'agit pas de considérer la mobilité durable comme contraignante. Au contraire, l'utilisation de différents moyens de transport offre de nombreux avantages.

La cohabitation de ces différents modes constitue ce que l'on appelle la multimodalité. Concrètement, on peut planifier son trajet en fonction du moment où on se déplace et du lieu où l'on se rend, de manière à en tirer des avantages. Par exemple, si l'on se rend dans un commerce pas trop éloigné, y aller à pied ou à vélo peut éviter des problèmes de parking, ce qui nous fera gagner du temps et enlèvera des soucis.



LA VOITURE N'EST PAS À ÉCARTER

La pratique de la multimodalité n'a pas pour objectif d'écartier la voiture. Celle-ci est tout à fait pertinente, selon l'endroit où l'on va, la durée du trajet ou l'impossibilité de se dé-



placer autrement. Toutefois, pour certains déplacements, d'autres modes – transports publics, marche ou vélo – peuvent se révéler plus rapides ou plus pratiques.

COMBINER LES MOYENS DE TRANSPORTS

Selon le trajet que l'on emprunte, il est aussi possible de combiner les moyens de transports. On parle ici d'intermodalité. La gare se situant à un ou deux kilomètres de son domicile, pourquoi ne pas s'y rendre à pied ou à vélo pour poursuivre en train ? Voir y aller en voiture et laisser son véhicule au parking de la gare. Pour que la multimodalité et l'intermodalité puissent se développer de manière efficace, il convient, bien entendu, de disposer d'infrastructures adéquates (trottoirs larges, bandes cyclables sécurisées, parking, etc.).



LES AVANTAGES DE LA MULTIMODALITÉ

La marche et le vélo sont des modes de déplacement qui se prêtent bien aux distances courtes, de quelques centaines de mètres à 5 kilomètres environ pour les cyclistes, voire davantage pour les utilisateurs de vélos électriques. Ces moyens de déplacement ont l'avantage d'être bénéfiques pour la santé physique et mentale. De plus, ils permettent d'éviter les embouteillages, le casse-tête causé par la recherche d'une place de parking en certaines circonstances, les frais de parage. Le train ou le bus permettent d'arriver directement au centre-ville, tout en offrant du temps utile pour travailler, lire ou simplement se reposer. La voiture, de son côté, est utile lorsque la destination est peu desservie par les transports publics ou lorsqu'il s'agit de transporter du matériel. Selon la situation, chacun peut ainsi choisir le mode le plus adapté, ou les combiner de manière complémentaire. o



CONSEILS PRATIQUES

UN BON PLAN: LE PASS 13*

Une alternative durable pour se déplacer est l'utilisation des transports publics. L'offre s'est beaucoup développée ces dernières années en Valais en augmentant les cadences en plaine, mais également dans les vallées, ainsi que durant les week-ends. En plaine par exemple, du lundi au samedi, un train relie Monthey à Brigue toutes les 30 minutes. En termes de titres de transport, plusieurs options existent en fonction des besoins de chacun: AG, demi-tarif, demi-tarif plus, abonnement de parcours. Cependant, si vous êtes un utilisateur occasionnel des transports publics en Valais, le PASS 13*

offre souplesse et flexibilité. Le PASS 13* est valable une année pour tout trajet effectué sur territoire valaisan. Deux prix différents sont disponibles et, en fonction, 20 à 25% de crédit supplémentaire est offert sur le montant d'achat. Vous pouvez soit opter pour le PASS 13* à 160.- et vous obtiendrez un crédit de transport public pour une valeur de CHF 200.-, soit pour le PASS 13* à CHF 375.- et vous obtiendrez un crédit pour une valeur de CHF 500.-.

Plus d'infos sur www.vs.ch/pass13 o

Sylvain Dumoulin

chef du Service de la mobilité du canton du Valais

nous parle de durabilité

QUE'ST-CE QUE LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ?

Cet événement a pour objectif d'inciter la population et les collectivités à opter pour une mobilité plus durable. L'idée est d'encourager à favoriser et/ou expérimenter l'utilisation de la mobilité douce ou des transports publics lorsque cela est possible.

QUELLES SONT LES ACTIONS PRÉVUES EN VALAIS?

Une remorque transportant une quarantaine de vélos s'arrêtera dans les marchés de différentes villes afin de discuter mobilité avec la population. Des cours de vélos seront organisés pour des classes, des associations et des entreprises. Le canton, en collaboration avec l'Association Transports et Environnement, soutient également la journée internationale à pied à l'école, le vendredi 19 septembre.

QUE PUIS-JE FAIRE EN TANT QUE PARTICULIER?

N'hésitez pas à venir à notre rencontre lors d'un marché (voir les arrêts de la remorque via le lien ci-dessous). C'est aussi l'occasion de tester un autre mode de transport: prendre le bus pour aller faire quelques courses en ville par exemple, et privilégier le vélo, la marche ou la trottinette pour accompagner son enfant à l'école le vendredi 19 septembre. o

PLUS D'INFORMATIONS

www.vs.ch/mobilité

ou scannez
le QR code



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS